

# PROJET PEDAGOGIQUE

## « Cultivons nos émotions »



2024-2025

*Mairie de Saint-Parres-aux-Tertres*

2 rue Henri Berthelot

10410 SAINT-PARRES-AUX-TERTRES

TEL : 09.63.63.82.14

## DESCRIPTION

*Les accueils de loisirs sans hébergement sont placés sous l'autorité de la commune de Saint-Parres-aux-Tertres, représentée par Monsieur Jack HIRTZIG, Maire de la commune et Monsieur DAUTREVAUX Pascal, Maire-Adjoint; GRIMAL Loïs, chef du service Jeunesse et ATOUI Charlie, directrice des accueils.*

*Ils ont pour but de permettre et de favoriser l'épanouissement physique et psychologique des enfants par le biais de loisirs, sorties, sports, rencontres culturelles proposées.*

*Les projets mis en place de ces accueils sont impulsés et suivis par la commission jeunesse et sports présidée par Monsieur DAUTREVAUX Pascal, Maire adjoint à la jeunesse et les sports.*

*Des accueils périscolaires et extrascolaires sont proposés aux enfants de 3 à 17 ans, de septembre 2024 à août 2025.*

## LOCAUX MERCREDIS ET EXTRASCOLAIRE

### ◆ **Les 3-6 ans « les bourgeons »**

*L'ensemble des accueils maternels a lieu principalement dans l'enceinte de l'école maternelle Jules Ferry :*

- *Salle d'évolution*
- *Dortoir*
- *Bibliothèque*
- *Salle informatique*
- *Cour extérieure*
- *Sanitaires (adaptés aux jeunes enfants)*
- *Espace Pascale Paradis (uniquement pour l'accueil du périscolaire et des petites vacances)*
- *Petite cuisine*
- *Cantine*

◆ **Les 6-10 ans « les arbustes »**

*Les accueils de loisirs primaires se font à l'espace Pascale Paradis:*

- *Salle « rires d'enfants » (salle d'activité)*
- *Salle « Jack Grammont » (salle d'évolution)*
- *Salle Bernard Dufour (salle d'évolution)*
- *Salle dédiée aux jeux*
- *Cantine*
- *Cour extérieure*
- *Vestiaires*
- *Sanitaires*

◆ **Les 11-17 ans « les grands chênes »**

*Les ados disposent d'une salle ados qui se situe dans le bâtiment de la restauration scolaire. Ils bénéficient également durant les vacances scolaires de la salle de réunion du CMJ comme salle d'activité. Cette salle dispose de jeux tels qu'un billard, d'un baby-foot, d'une télé avec des jeux vidéo, de jeux de société, d'un frigo, ...*

**ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

## LE PERISCOLAIRE

### LES 6-10 ANS (LES ELEMENTAIRES)

---

Le périscolaire fonctionne tous les jours de la semaine le matin et accueille des enfants de 6 à 11 ans c'est-à-dire scolarisés dans la commune du CP au CM2.

- ◆ Le matin : de 7h15 à 8h50 du lundi au vendredi.

Trois animateurs sont chargés de l'encadrement des jeunes primaires ainsi que la directrice.

L'accueil périscolaire se décompose en différents pôles :

- ◆ **Jeux libres**
- ◆ **Activités proposées par un animateur**
- ◆ **Temps libre**
- ◆ **Possibilité d'aide aux Devoirs**

✓ **Jeux libres** : l'enfant peut, s'il le souhaite, s'adonner aux jeux qui se trouvent à sa disposition (jeux de société, cartes, livres, bd, dessin, etc....).

✓ **Activités proposées** : en respect du planning élaboré chaque mois, une activité sera mise en place chaque matin, soit :

- Activités manuelles
- Petits jeux
- Jeux d'éveil
- Jeux de Société éducatifs

✓ **Devoirs** : un espace sera aménagé pour les enfants qui le souhaitent, puissent revoir leurs devoirs.

✓ **Temps libres** : les enfants sont libres de gérer leur temps comme ils le souhaitent, ils peuvent aussi bien se reposer, puis aller participer à l'activité ou aller faire un jeu.

### LA MATERNELLE

---

*Le périscolaire fonctionne tous les jours de la semaine et accueille des enfants de 2 à 6 ans c'est-à-dire scolarisés dans la commune de la toute petite section à la grande section. Les enfants sont accueillis à l'espace Pascale Paradis. Une zone réservée et adaptée à leur tranche d'âge se trouve dans la salle de jeux des primaires.*

- ◆ Le matin : de 7h15 à 8h50 du lundi au vendredi.
- ◆ Le soir après la classe : de 17h à 18h15 lundi, mardi, jeudi et vendredi.

*Nous nous efforcerons de respecter le rythme de chaque enfant par des temps calmes.*

L'accueil périscolaire se décompose en pôles :

- ◆ **Jeux libres**
- ◆ **Activités proposées**

✓ **Jeux libres** : l'enfant peut, s'il le souhaite, s'adonner aux jeux qui se trouvent à sa disposition (jeux de société, cartes, livres, bd, dessin, etc....).

✓ **Activités proposées** : une activité sera mise en place chaque matin, soit :

- Petits jeux
- Jeux d'éveil
- Jeux de société éducatifs

### **MATIN**

*Après le périscolaire du matin à 8h40 les ATSEM emmènent les enfants dans leurs classes, 1 ATSEM reste au périscolaire pour accueillir les derniers enfants de 8h40 à 8h50 puis part rejoindre les autres à la maternelle.*

### **SOIR**

*Les animateurs vont récupérer les enfants dans leurs classes à 17h puis ils se rendent au périscolaire à l'Espace Pascale Paradis, les parents doivent alors passé 17 heures récupérer leurs enfants directement au périscolaire, passé 17h l'enfant devra être inscrit au périscolaire.*

*L'accès au périscolaire se fait par l'arrière de l'école maternelle en entrant dans la cour par la grille verte.*

*Si les enfants sont dehors la grille sera fermée, si les enfants sont à l'intérieur la grille sera ouverte vous permettant d'accéder à la porte qui sera elle aussi fermée.*

# LES MERCREDIS

Le temps des mercredis s'inscrit sur le « plan des mercredis » sur un temps qui reste périscolaire pour les maternelles et les primaires.

## ORGANISATION

### 1. Les horaires

Les horaires sont identiques à celles des vacances scolaires, à savoir :

7h15-12h15 / 13h30-18h15

	Maternelle	Primaire
7h15-9h30	Accueil échelonné	
9h	Goûter pour ceux qui veulent	
9h30-12h	Activités	
12h	Départ pour la cantine	
12h-12h15	Départ échelonné pour les externes	
13h30-14h	Accueil échelonné	
14h-15h30	Sieste ou temps calme	Activités
15h30-16h15	Activités	
16h15 - 16h30	Goûter	
16h30-18h15	Départ échelonné	

## **2. Les lieux d'accueil**

Les structures d'accueil diffèrent en fonction de la tranche d'âge ainsi que de la période d'accueil :

**Accueil Maternel** : Les enfants sont accueillis à l'école maternelle où ils y passent leur journée.

**Accueil primaire** : les enfants sont accueillis à l'Espace Pascale Paradis où ils y passent leur journée. Les enfants disposent de casier où ils peuvent laisser leurs affaires et leurs créations tout au long de l'année.

## **3. Activités**

*Durant l'année scolaire, une thématique a été mise en place par le biais d'un projet d'animation. Cette année, nous allons travailler sur le jardinage. Les légumes, les plantes aromatiques et les fruits. Un lien sera fait avec la gestion des émotions, par le jardinage les enfants apprendront à « cultiver » leurs émotions.*

Les journées sont rythmées par la même structure ce qui permet aux enfants un repère temporel qui les rassurent et leur permet de se sentir en confiance. Ils pourront retrouver sur les mercredis :

- **La musique du rangement** : dès que la musique passe les enfants savent qu'il est temps de ranger afin de passer aux activités avec les animateurs.
- **« Le jardin des émotions »** : Partons du principe que les émotions sont des graines. Si on les sème sans les entretenir et sans en prendre soin celles-ci vont partir dans tous les sens et devenir incontrôlables en prenant le pas sur d'autres « fleurs ». L'enfant sera capable de canaliser sa colère et sa frustration.
- **« Mamie Georgette »** : Une fois par mois, un enfant volontaire choisira dans le grimoire de Mamie Georgette une recette, bonne et pas chère, à réaliser à la maison et à ramener au centre pour faire découvrir aux copains les produits de saison et ses talents de cuisinier.  
L'objectif ici est de vous permettre de partager un moment privilégié avec vos/vos enfants.  
L'enfant sera capable de cuisiner. Il sera valorisé en présentant aux autres sa réalisation.

- **« Arbre à gentillesse »** : Les arbres dans la cour se verront décorer de rubans de couleurs. Chaque action positive sera récompensée par un ruban que l'enfant accrochera à l'arbre.  
Son bon comportement récompensé et valorisé, lui donnera envie de recommencer.  
L'enfant sera capable de visualiser sa progression par le nombre de rubans attachés.

*Ces activités seront enrichies d'intervention et d'action mise en place tout au long de l'année :*

- ✓ *Découverte géographique*
- ✓ *Visite de différents lieux (chèvrerie, serres, ruche, croqueurs de pommes..)*
- ✓ *Intervention (initiation sophrologie, gestion colère, horticulteurs...)*

*Les chroniques de Lilie continueront à vous retransmettre les journées de vos enfants mais cette année Lilie sera accompagnée par Nino le p'tit niglo. Hérisson qui vivra sa vie dans nos jardins.*

- **PROJET SESSAD** : Les mercredis nous accueillerons des enfants en situation de Handicap avec leurs éducateurs. Ce qui permettra aux enfants d'appréhender de manière positive la différence et dans l'autre sens permettra aux enfants en situation de handicap une inclusion dans un groupe bénéfique pour leur épanouissement et leur développement.

**Nous espérons et évalueront notre projet :**

- ***A la fin de l'année les enfants seront capables de verbaliser leurs émotions et de les identifier.***
- ***Les enfants seront capables d'identifier les différents légumes, fruits et fleurs de nos vergers et potagers.***
- ***Les enfants sauront cuisiner au moins deux repas sains.***

***Pour finir vous serez invités à un marché des petits Patro'culteurs. Les enfants pourront vous faire goûter les fruits de saison, partageront leurs recettes, nous inviterons les professionnels qui seront intervenus sur l'année.***

# OBJECTIFS ET EVALUATION

## OBJECTIFS DE L'ACCUEIL

*Le projet éducatif est un projet de références aux objectifs pédagogiques. Les lignes prioritaires d'action sont le respect de l'individu quelles que soient ses différences, donc le respect de soi et d'autrui.*

*En ce qui concerne l'écriture des objectifs pédagogiques, ils sont définis par le directeur du centre, le chef de service et les animateurs et ils représenteront les fondements du travail de chacun dans l'esprit et dans l'action en corrélation avec le projet éducatif.*

*Chaque membre de l'équipe d'encadrement possède ce projet pédagogique, permettant de présenter le sens éducatif des actions menées, et de les évaluer au jour le jour, de les remettre en cause si nécessaire.*

*Ce projet permet aussi aux enfants, aux parents, et à la commune organisatrice de connaître les objectifs de l'encadrement de centre aéré.*

*Notre premier objectif sera d'organiser des conditions d'accueil optimal des enfants en assurant une sécurité affective, physique et morale absolue.*

*Le centre devra mettre en place les conditions qui permettront à chaque enfant d'exercer sa citoyenneté, c'est-à-dire d'être acteur de ses vacances avec des droits et des devoirs.*

*On ne naît pas citoyen mais on le devient, ce qui engagera les enfants, mais aussi tous les adultes travaillant dans le centre, à accepter et respecter chaque individu avec ses différences, à accepter et respecter les règles de vie que nécessite la vie en collectivité.*

*D'autre part, l'équipe sera constamment vigilante à ce que chaque attitude, comportement et agissement soient toujours conformes au bon sens.*

*L'équipe d'encadrement devra à travers un panel d'activités sportives, scientifiques ou culturelles, des jeux, du camping, permettre à l'enfant la découverte de nouvelles activités, développer sa curiosité, l'esprit critique, la notion de l'effort, l'esprit de créativité, l'expression orale, corporelle, artistique ou encore manuelle.*

*Le programme d'animation sera l'outil fort pour atteindre les objectifs ci-dessus, et devra permettre à chaque enfant de développer et affirmer sa personnalité, s'enrichir intellectuellement, développer ses capacités physiques, etc. Tout en respectant, et c'est important de la souligner, les besoins, les rythmes de vie, les capacités, les envies (raisonnables, de bon sens) de chacun.*

*L'enfant n'est plus un simple participant mais devient acteur et organisateur de ses propres vacances. L'enfant aura l'occasion de s'exprimer à travers différentes activités.*

*De plus, il me semble important de revenir sur l'aspect de sécurité. En effet, chaque enfant devra être sous la vigilance d'un adulte pendant toute la durée du centre et à aucun moment cet enfant ne se verra livré à lui-même. Je fais donc appel au bon sens de chacun pour renforcer sa vigilance en prévision d'accident éventuel et sur la bienveillance de chaque enfant.*

## LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

### L'enfant et les autres

---

*Nous devons permettre à l'enfant de pratiquer des activités ludiques, éducatives, variées et adaptées dans un esprit de groupe et de respect mutuel.*

*Il devra donc découvrir ou redécouvrir la vie en collectivité en prenant compte d'autrui*

*Il devra également respecter les différences de chacun (religions, cultures, classes sociales....)*

### Les règles de vie

---

*Plusieurs points devront être respectés, notamment :*

- *Le règlement intérieur*
- *La réglementation dont le taux d'encadrement (différents selon la tranche d'âge, la structure d'accueil, ...)*
- *Effectuer l'état des présences avec soin*
- *Tenir à jour la pharmacie et le cahier de soins*

### Les activités

---

*Nous devons tout mettre en œuvre pour permettre à l'enfant d'organiser son temps libre notamment durant l'accueil où les créneaux sont fixés dans la journée type.*

*L'enfant devra pouvoir s'exprimer librement en émettant ses souhaits, ses envies et pourra choisir et proposer des activités qui lui semblent intéressantes (dans la limite du raisonnable).*

Sur notre site internet [www.sympart.com](http://www.sympart.com) vous trouverez toutes les informations nécessaires tout au long de l'année et e manquez pas les chroniques de Lilie.

## La place de l'enfant

---

L'enfant devra trouver sa place dans le groupe et tout devra être mis en œuvre afin de respecter son rythme de vie qui, je le rappelle, est différent d'un enfant sur l'autre. Des temps calmes devront être aménagés tant dans les activités et dans les temps libres.

L'enfant pourra donc, à tout moment pouvoir se reposer s'il est fatigué, en restant vigilant sur la raison de cette fatigue.

## Les parents

---

Nous nous attacherons également, à instaurer des temps d'échange entre les familles et l'équipe d'animation et de direction. Nous organiserons des temps de rencontres conviviaux pour solidifier et construire le lien important qui nous lie tous autour de votre enfant.

# L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

---

## LES VACANCES SCOLAIRES

---

### Dates d'ouverture pendant les vacances

- Toussaint : .....du 21/10/2024 au 03/11/2024
- Noël..... Fermé
- Hiver.....du 10/02/2025 au 21/02/2025
- Printemps.....du 07/04/2025 au 18/04/2025
- Eté.....du 07/07/2025 au 01/08/2025
- Aout.....du 19/08/2025 au 29/08/2025

Le déroulement de la journée des petites vacances et le fonctionnement sont identiques aux mercredis.

Les accueils de loisirs des vacances d'été concernent tous les enfants âgés de 3 à 17 ans selon 3 secteurs : Maternel, Primaire et Ados.

## **Les horaires diffèrent selon le secteur concerné à savoir :**

- ✓ 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15 (Maternel et primaire)
- ✓ 14h – 18h15 (ados)

*Les activités proposées sont affichées à la vue des parents et enfants. Un panneau d'affichage rappelle les sorties prévues et le matériel nécessaire (vélo, casquette, ....)*

*Le mode de fonctionnement est identique aux autres périodes extrascolaires à l'exception du nombre d'enfants et d'animateurs, plus important pendant la période estivale.*

## **Nombre d'enfant par secteur**

### **JUILLET**

- Chez les maternels : 30 enfants par semaine maximum
- Chez les primaires : 60 enfants par semaine Maximum
- Chez les ados : 36 jeunes maximums

### **PETITES VACANCES**

- Chez les maternels : 30 enfants par semaine maximum
- Chez les primaires : 36 enfants par semaine Maximum
- Chez les ados : 24 jeunes maximum

*Le nombre d'animateurs est donc conséquent du nombre d'enfants présents. Ce chiffre évolue très peu d'une année sur l'autre.*

*Chaque groupe 3-6 ans, 6-12 ans et 13-17 ans dispose d'un lieu d'accueil spécifique. Deux animateurs sont présents sur chacun de ces lieux. Ils accueillent les enfants, dès leur arrivée ils indiquent leurs présence sur le logiciel et répond aux éventuelles questions des parents.*

*En cas d'absence d'un enfant l'animateur avertit le directeur qui se charge de contacter la famille.*

*Nous disposons d'une infirmerie avec des trousse 1<sup>er</sup> secours et une affiche répertoriant les différentes indications médicales des enfants (Allergies, médicaments souscrits...)*

*Ce projet pédagogique sera envoyé avant chaque période de vacances aux animateurs et sera accessible aux parents sur le site [www.sympart.com](http://www.sympart.com).*

# ENCADREMENT ET INSCRIPTION

## ENCADREMENT

### MATERNELLE

- 4 ATSEM en échelonné de 7h15 à 8h30
- 3 animateurs pour les mercredis et petites vacances
- 5 animateurs les vacances d'été dont une référente et un animateur / assistant sanitaire

### PRIMAIRE

- 3 animateurs pour le périscolaire
- 3 ou 4 animateurs pour les petites vacances et les mercredis
- 6 animateurs pour les vacances d'été dont une référente et un animateur / assistant sanitaire

### ADOS

- 2 animateurs pour les petites vacances (si les effectifs sont suffisants)
- 3 animateurs les vacances d'été dont un directeur adjoint et un animateur / assistant sanitaire

## INSCRIPTIONS

### LE PORTAIL FAMILLE

Désormais les inscriptions aux différents accueils passent par INOE. Logiciel informatique facilitant l'accès aux familles aux documents et aux espaces de réservation. Vous devrez créer un espace en vous connectant via le lien que vous trouverez sur le site de la mairie ou sur [www.sympart.com](http://www.sympart.com).

*L'équipe validera et tiendra compte de vos demandes dès que la notification apparaîtra puis vous serez automatiquement prévenu par mail des décisions.*

## **LE PERISCOLAIRE**

---

*Les inscriptions se font dès la fin de l'année scolaire précédente (juin/juillet) sur le logiciel mis en place depuis juin/juillet 2024. Tout se fait par voie informatique.*

*Vous pourrez annuler jusqu'au jour précédent.*

## **VACANCES SCOLAIRES**

---

*Les inscriptions se font par semaine bloquée avec ou sans temps d'accueil (7h15-9h / 17h – 18h15).*

*Les inscriptions se feront désormais via le portail famille, le directeur validera ensuite les jours de présence.*

*Durant le séjour, les familles désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour une semaine supplémentaire, s'adresseront au directeur du centre de loisirs.*

*Le nombre d'inscriptions étant fixé pour les maternelles à 30, pour les primaires à 60/36 et pour les ados à 36 /24 (tout dépend des vacances) une liste d'attente sera mise en place au cas où les effectifs seraient complets.*

*Les inscriptions se font généralement à la fin des précédentes pour les suivantes.*

## **LES MERCREDIS**

---

*Les inscriptions se font par mercredi pour la période (entre chaque vacances). Les enfants peuvent être inscrits en demi-journée ou complète avec ou sans cantine toujours sur INOE.*

*Les inscriptions et les modifications sont prises en compte maximum 15 jours avant.*

# ROLE DE CHACUN

## RÔLE DE L'ANIMATEUR

*L'animateur doit contribuer à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, lui permettre de développer ses capacités aussi bien physiques qu'intellectuelles et favoriser son intégration dans une collectivité.*

*L'animateur favorisera le choix et la mise en place des activités dont les enfants auront envie, dans le cadre financier et technique du centre aéré, en étant attentif, à l'écoute, en exploitant ses capacités techniques et pédagogiques, ses connaissances, etc....*

***L'animateur prépare son activité avant de la mettre en place*** ; cela veut dire qu'il organise le déroulement précis de son activité, prévoit et prépare le matériel (avant l'activité et pas pendant), la met en place et la fait vivre avec dynamisme, tout en étant le garant permanent de la sécurité, de la bonne humeur de tous. Il devra s'adapter parfois aux contraintes du moment. En aucun cas l'enfant ne se déplace ou ne se retrouve seul.

*Quotidiennement, l'animateur doit faire son bilan, se remettre en cause et remettre en cause sa journée afin d'avancer, de progresser. L'animateur parfait n'existe pas.*

*L'animateur fait partie de l'équipe d'animation ; en fonction de leur qualification, chaque personne aura à un moment donné des rôles différents et interviendra en relation d'aide pour favoriser la vie et l'évolution de l'équipe. Il doit avoir l'esprit d'équipe de son groupe d'âge ou de l'équipe d'animation*

## RÔLE DU DIRECTEUR

*Le directeur est tout d'abord garant de la sécurité de l'ensemble des personnes (enfants et animateurs) qui compose la structure d'accueil.*

*C'est à lui que revient la tâche de mettre en place le projet pédagogique, le fonctionnement du centre dans le cadre des lois, des droits de l'enfant, des réglementations « jeunesse et sports » et du projet éducatif de l'organisateur.*

*Il est également animateur et régulateur pédagogique lors des réunions afin de conforter l'équipe dans le fonctionnement en cours ou de recadrer les dysfonctionnements.*

*D'autre part, des critères d'évaluation seront mis en place pour permettre une formation continue sur l'équipe. Mise en place, de point de situation individuelle avec une attention toute particulière pour les stagiaires BAFA.*

*Le directeur se trouve être le coordinateur de l'aspect relationnel c'est-à-dire qu'il veillera à ce que chacun trouve sa place dans l'équipe d'animation. Il est également à l'écoute de son équipe et y favorise la communication.*

*En plus de ces fonctions administratives, il s'efforce de renforcer les liens entre les différents partenaires tout particulièrement les parents.*

***ANNEXE***

# Les 10 commandements de l'animateur

1. *A l'heure le matin je serai . . .*
2. *La législation je respecterai . . .*
3. *Le sourire et la pêche j'aurai . . .*
4. *Le travail en équipe je privilégierai . . .*
5. *A l'écoute des enfants je serai . . .*
6. *Disponible pour les parents je me rendrai . . .*
7. *Le projet pédagogique en ouvre je mettrai . . .*
8. *Du plaisir et de l'investissement dans les grands jeux, prendrai . . .*
9. *Du rangement et du nettoyage, jamais je ne me défilerais . . .*
10. *Des idées par millier et la motivation en paquet j'aurai . . .*

## Tableau d'observation d'une journée

Secteur : .....

Date : .....

Animateurs : .....

Objectifs atteints, en cours ou non : .....

<b>POINTS POSITIFS</b>	<b>POINTS NEGATIFS</b>	<b>REACTIONS ET COMPORTEMENTS</b>	<b>REMARQUES</b>
<b>ACTIVITES/ SORTIES:</b>			

***AUTRES TEMPS :***

**SALLES D'EVOLUTION / RESTAURATION SCOLAIRE**  
 10 RUE JULES FERRY  
 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES

**Plan d'intervention**



**Rez-de-chaussée**

LEGENDE

	Accès Interdite		Extincteur
	Appel d'urgence		Evacuation
	Boite à incendie		Extincteur CO2
	Chemise		Extincteur eau

**Sous-sol**

Ref. SV78  
 03/08  
 L. G. B. S.

VOUS ETES ICI